PUBLIÉ LE 05/12/2022 - MIS À JOUR LE 28/05/2025

Levothyrox - Communiqué

VIE DE L'AGENCE - PUBLICATIONS INSTITUTIONNELLES

L'Agence nationale du médicament et des produits de santé (ANSM) a été mise en examen ce jour pour tromperie par le juge d'instruction en charge du dossier de la nouvelle formule du Levothyrox.

L'ANSM n'a jamais nié les difficultés rencontrées par certains patients au moment du passage à la nouvelle formule du Levothyrox et se préoccupe de manière constante et quotidienne de la sécurité et de la santé des patients.

L'ANSM apportera sa pleine contribution à la manifestation de la vérité mais conteste fermement les reproches formés à son encontre car aucune infraction pénale n'a été commise.



Les médicaments à base de lévothyroxine

En lien avec cette information

PUBLIÉ LE 28/05/2025

Communiqué Levothyrox

VIE DE L'AGENCE
PUBLICATIONS INSTITUTIONNELLES